Patinage libre
Tous les vendredis après-midi

Les élèves qui le désirent sont invités à chausser leurs patins les **vendredis après-midi pendant la 2e récréation**.

Il y aura patinage à tous les vendredis, quand la météo est favorable (> -15°C) de **13h15 à 13h45** et ce à compter du 24 janvier. Le port du **casque** est **obligatoire**! Les participants doivent aussi porter des gants ou des mitaines. Il est aussi recommandé que les participants s'habillent selon les conditions météo du jour.

Les patins doivent être transportés dans un sac en autobus (le casque peut être attaché au sac à l'extérieur de celui-ci).

La pratique du **hockey** sur glace est aussi permise à condition que le casque de l'enfant soit muni d'une visière protectrice. Un rappel que les bâtons de hockey ne sont pas permis dans les autobus.

Finalement, nous apprécions toujours la présence de parents bénévoles pour attacher les patins des plus jeunes.

Pour plus de renseignements, prière de contacter le secrétariat (343-0060).